



**Compte-rendu et relevé de décisions
BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE
12 mai 2020, de 10h à 12h
En visioconférence**

Présents : Hervé Guégan (Président), Claudine Périé (Vice-présidente), Emilie Taberly (Vice-présidente), Sophie Baudriller (Trésorière), Kamyar Majdfar (Secrétaire), François Maynadier (Membre), Soizic Ghandour (Trésorière adjointe), Line Colson (membre), François Moreaux en remplacement de Elisabeth Lebris (Membre).

Invitée : Marianne Loiseau-Nail (Directrice du CRAJEP).

Absent : Alain Toméo (Membre).

1. Approbation des comptes rendus de Bureau du 27 février et du 7 avril 2020 :

Les deux comptes rendus sont validés à l'unanimité des membres présents.

2. Point de situation général et au niveau des associations membres du CRAJEP :

Présentation de la note /point de situation général sur notre secteur JEP depuis le début de la crise sanitaire :

Celle-ci a été rédigée par Marianne, sur la base d'une remontée d'informations de nos associations membres, et de contributions écrites/interpellations du Cnajep, d'autres CRAJEP... Cette note a pour objet :

- De recenser les différentes problématiques rencontrées, notamment au niveau économique, mais également de pointer les différentes questions qui se posent sur chacun des secteurs d'activité qui sont couverts par les associations JEP ;
- D'alerter sur les difficultés du secteur et de faire des préconisations aux pouvoirs publics ; mais également d'alerter sur les problématiques sociales que révèle la crise que nous vivons, notamment pour nos publics bénéficiaires.

Cette note sera revue et actualisée sur certaines parties et compte tenu des remarques des membres du Bureau. Elle sera adressée à la CRESS et au LMAO demain après-midi au plus tard, en intégrant les contributions ou remarques des membres du Bureau à partir d'un document partagé.

Elle aura vocation à être alimentée et donc actualisée régulièrement et sera adressée

Point d'information et d'actualité sur les actions d'interpellation conduites par les partenaires et collectifs associatifs/ ESS :

LMAO fait partie de la cellule hebdomadaire de continuité économique présidée par le Préfet et la Présidente de Région, aux côtés de la CRESS. Il participe également à la cellule hebdomadaire de veille avec les services de l'Etat et de la Région.

Le CRAJEP peut donc faire remonter des contributions ou questions écrites pour ces cellules de crise, via LMAO voire la CRESS.

Le CA de LMAO a validé le principe que LMAO soit porte-parole auprès des pouvoirs publics, de ses membres sur chacun de leurs secteurs. LMAO porte donc à la fois une parole associative transversale et sectorielle. Cela n'empêche pas la relation directe du CRAJEP avec l'Etat et la Région.

Contributions et alertes du CRAJEP :

Le Bureau souhaite que le CRAJEP adresse régulièrement au LMAO et à la CRESS, si possible chaque semaine, en vue des cellules de crises hebdomadaires, des notes « d'alertes » ou contributives, sur certaines questions particulières touchant notre secteur JEP.

- En vue de la cellule de crise de ce jeudi 14/05 : envoi demain, d'une note synthétique argumentée sur la question de l'activité partielle/ impact de la modification annoncée à partir de début juin, des règles d'indemnisation au titre du chômage partiel sur nos structures et activités ACM notamment. Cette note sera travaillée par le Bureau à partir de la proposition de Kamyar.
- Pour la cellule de crise de la semaine prochaine : envoi d'une note synthétique sur la crise sociale et l'impact de cette crise sur les publics et notamment les jeunes (pauvreté, précarité...). Cette note sera travaillée par le Bureau à partir de la proposition de Marianne.

3. Représentation du CRAJEP dans les instances :

- Emilie Taberly et Claudine Périé ont été confirmées dans leur mandat au LMAO en vue de l'AG du mois de mai.
- Le Bureau confirme le renouvellement de François Moreaux dans son mandat au CA de la CRESS.
- Evolution de notre mandat au CFA Sport Animation Occitanie à évoquer avec Josiane Ricard, en vue de notre CA du 18 juin.

4. Préparation du CA du 18 juin,

Ce CA arrêtera les comptes 2019, et présentera les projets de rapports financier et d'activité 2019 du CRAJEP (en vue de leur approbation à l'AG de septembre).

La partie statutaire devra être rapide, pour laisser la place à un temps d'échange souhaité avec les membres sur le contexte actuel. Mettre à disposition les documents statutaires en amont afin d'être très synthétique sur la présentation des rapports.

Lors du CA, fixer la date de l'AG en septembre.

5. Informations et échanges sur la réorganisation du Plan d'action 2020 du CRAJEP.

Au niveau des actions coordonnées par le CRAJEP (Marché Région/CRJ, Action CREPS, Action Promotion Animation volontaire) ... du retard va être pris mais il faudra faire en sorte de les conduire avant fin de 2020 afin d'éviter le report des actions en 2021.

Suites à donner :

- Prendre rendez-vous avec Kamel Chibli, pour une rencontre politique.
- Besoin d'un temps d'échange au niveau du CRAJEP sur le Plan Vacances Apprenantes prochainement et dans l'attente du cadrage national.